

Exploration Azimut Inc.

États financiers
31 août 2019 et 2018



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Exploration Azimut Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Exploration Azimut Inc. (la « Société ») aux 31 août 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 août 2019 et 2018;
- les états de la perte et de la perte globale pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502*



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Marc-Stéphane Pennee.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 23 décembre 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A123642

Exploration Azimut Inc.

États de la situation financière

(en dollars canadiens)

	Au 31 août 2019 \$	Au 31 août 2018 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	2 979 133	2 487 979
Sommes à recevoir (note 6)	398 939	826 973
Charges payées d'avance	29 309	41 871
	<u>3 407 381</u>	<u>3 356 823</u>
Actif à long terme		
Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir	839 171	114 204
Placements (note 7)	41 246	126 930
Immobilisations corporelles (note 8)	77 401	96 644
Actifs incorporels (moins l'amortissement cumulé de 22 918 \$; 22 742 \$ en 2018)	814	1 166
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	5 000 443	4 274 015
	<u>5 959 075</u>	<u>4 612 959</u>
Total de l'actif	<u>9 366 456</u>	<u>7 969 782</u>
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	2 125 448	1 000 369
Avances reçues pour travaux d'exploration	872 469	787 887
Passif lié à la prime sur les actions accréditatives (note 11)	-	72 853
	<u>2 997 917</u>	<u>1 861 109</u>
Passif à long terme		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 10)	249 484	249 168
	<u>249 484</u>	<u>249 168</u>
Total du passif	<u>3 247 401</u>	<u>2 110 277</u>
Capitaux propres		
Capital social (note 11)	24 895 476	23 677 449
Bons de souscription (note 12)	78 800	-
Options d'achat d'actions (note 13)	1 396 602	1 503 141
Surplus d'apport	3 787 210	3 761 610
Déficit	(24 039 033)	(23 082 695)
Total des capitaux propres	<u>6 119 055</u>	<u>5 859 505</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>9 366 456</u>	<u>7 969 782</u>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Événement subséquent (note 21)

Approuvé par le conseil d'administration

(s) Jean-Charles Potvin Administrateur

(s) Jean-Marc Lulin Administrateur

(5)

Exploration Azimut Inc.

États de la perte et de la perte globale

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

(en dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions ordinaires)

	2019	2018
	\$	\$
Produits		
Revenus de gestion (notes 9a, c, e, f, g, h et i)	396 681	172 468
Charges		
Générales et administratives (note 14)	482 198	607 749
Exploration générale (note 14)	29 594	87 560
Radiation d'immobilisations corporelles	-	1 784
Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	920 963	28 128
Charges d'exploitation	1 432 755	725 221
Charges financières (produits), montant net		
Produit d'intérêt	(43 746)	(30 478)
Intérêts et frais bancaires	1 100	1 123
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	1 825	1 855
	(40 821)	(27 500)
Autres (gains) et pertes		
Autres gains	(2 098)	(12 261)
Variation de la juste valeur des placements	36 036	(39 920)
	33 938	(52 181)
Perte avant l'impôt sur le revenu	1 029 191	473 072
Recouvrement d'impôt sur le revenu différé (note 16)	(72 853)	(454 147)
Perte et perte globale pour l'exercice	956 338	18 925
Perte par action de base et diluée (note 17)	0,02	0,00
Nombre moyen pondéré d'actions de base et diluées en circulation	51 762 268	47 548 811

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut Inc.

États des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

(en dollars canadiens, à l'exception des nombres d'actions, de bons de souscription et d'options)

	Capital social		Bons de souscription		Options d'achat d'actions		Surplus d'apport	Déficit	Total
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} septembre 2018	48 559 496	23 677 449	-	-	4 095 000	1 503 141	3 761 610	(23 082 695)	5 859 505
Perte et perte globale pour l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	(956 338)	(956 338)
Placement privé (note 11a)	4 421 153	1 070 700	2 210 576	78 800	-	-	-	-	1 149 500
Options d'achat d'actions octroyées (note 13)	-	-	-	-	50 000	21 461	-	-	21 461
Options d'achat d'actions exercées (note 13)	320 000	211 200	-	-	(320 000)	(102 400)	-	-	108 800
Options d'achat d'actions échues (note 13)	-	-	-	-	(80 000)	(25 600)	25 600	-	-
Frais d'émission d'actions	-	(63 873)	-	-	-	-	-	-	(63 873)
Solde au 31 août 2019	53 300 649	24 895 476	2 210 576	78 800	3 745 000	1 396 602	3 787 210	(24 039 033)	6 119 055
Solde au 1^{er} septembre 2017	45 459 496	22 676 042	4 489 584	514 032	3 390 000	1 281 201	3 237 178	(23 063 770)	4 644 683
Perte et perte globale pour l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	(18 925)	(18 925)
Placement privé accréditif (note 11b)	3 100 000	1 550 000	-	-	-	-	-	-	1 550 000
Déduction de la prime	-	(527 000)	-	-	-	-	-	-	(527 000)
Bons de souscription échus	-	-	(4 489 584)	(514 032)	-	-	514 032	-	-
Options d'achat d'actions octroyées (note 13)	-	-	-	-	745 000	232 340	-	-	232 340
Options d'achat d'actions échues (note 13)	-	-	-	-	(40 000)	(10 400)	10 400	-	-
Frais d'émission d'actions	-	(21 593)	-	-	-	-	-	-	(21 593)
Solde au 31 août 2018	48 559 496	23 677 449	-	-	4 095 000	1 503 141	3 761 610	(23 082 695)	5 859 505

Il n'y avait aucune action ordinaire non payée au 31 août 2019 (aucune en 2018).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut Inc.

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

	31 août 2019	31 août 2018
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte pour l'exercice	(956 338)	(18 925)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 401	3 852
Amortissement des actifs incorporels	352	500
Variation de la juste valeur des placements	36 036	(39 919)
Radiation d'immobilisations corporelles	-	1 784
Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	920 963	28 128
Gain à la vente d'équipement	-	(2 147)
Crédits de droits remboursables pour pertes et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources, montant net	(12 427)	(4 041)
Rémunération fondée sur des actions	21 461	232 340
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	1 825	1 855
Recouvrement d'impôt sur le revenu différé	(72 853)	(454 147)
	<u>(52 580)</u>	<u>(250 720)</u>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Sommes à recevoir	64 679	(106 444)
Charges payées d'avance	12 562	(22 995)
Comptes créditeurs et charges à payer	128 534	39 191
	<u>205 775</u>	<u>(90 248)</u>
	<u>153 195</u>	<u>(340 968)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Placement privé, déduction faite des frais d'émission	1 085 627	1 528 407
Options d'achat d'actions exercées	108 800	-
	<u>1 194 427</u>	<u>1 528 407</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Avance reçue pour travaux d'exploration	4 676 500	2 491 276
Ajouts aux immobilisations corporelles	(26 642)	(36 050)
Ajouts aux actifs d'exploration et d'évaluation	(6 024 870)	(5 500 703)
Produit de la vente de placements	49 648	87 443
Produit de la vente d'équipement	-	3 400
Produit de la vente de matériel de camp (note 9)	-	16 000
Produit de la vente d'options sur actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	-	100 321
Crédits d'impôt et droits miniers reçus	468 896	-
	<u>(856 468)</u>	<u>(2 838 313)</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	491 154	(1 650 874)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>2 487 979</u>	<u>4 138 853</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>2 979 133</u>	<u>2 487 979</u>
Information additionnelle		
Intérêts reçus	(43 745)	(30 478)
Intérêts versés	17	43
Information additionnelle relative aux flux de trésorerie (note 20)		

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

1 Nature des activités, renseignements généraux et liquidités

Exploration Azimut Inc. (« Azimut » ou la « Société »), régie par la Loi sur les sociétés par actions du Québec, se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minérales. Le siège social de la Société est situé au 110 rue De La Barre, bureau 224, Longueuil, Québec, Canada. Le secteur de l'exploitation minière et de l'exploration minérale implique un niveau de risque élevé et nul ne peut garantir que les programmes d'exploration et de mise en valeur prévus se solderont par des opérations minières rentables. Les actions de la Société se transigent à la Bourse de croissance TSX sous le symbole AZM.

Jusqu'à ce qu'elle ait déterminé si ses propriétés renferment des réserves ou des ressources minérales pouvant être exploitées économiquement, les propriétés de la Société sont considérées comme des propriétés minérales. La Société n'a pas encore déterminé si ses propriétés renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La possibilité de récupérer les montants comptabilisés dans les actifs d'exploration et d'évaluation (« E&E ») dépend de la présence de réserves pouvant être exploitées économiquement, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et l'évaluation de ses propriétés, et du produit de la disposition des actifs d'E&E.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier les droits de propriété concernant les propriétés minérales dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration et d'évaluation de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas les droits de propriété à la Société. Les droits de propriété peuvent être assujettis à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conformes aux exigences réglementaires.

Jusqu'à présent, la Société ne dispose pas de sources de revenus importantes et est considérée comme une société à l'étape de l'exploration et de l'évaluation.

Au 31 août 2019, la Société disposait d'un fonds de roulement de 409 464 \$ (1 495 714 \$ en 2018) incluant 2 979 133 \$ (2 487 979 \$ en 2018) en trésorerie et en équivalents de trésorerie et avait un déficit accumulé de 24 039 033 \$ (23 082 695 \$ en 2018). La Société a subi une perte de 956 338 \$ (18 925 \$ en 2018) pour l'exercice terminé le 31 août 2019.

La direction est d'avis que la Société dispose de fonds suffisants pour payer ses dépenses générales et administratives courantes, pour engager les dépenses d'E&E prévues et pour honorer ses passifs, obligations et engagements existants dans les douze (12) mois à venir lorsqu'ils seront exigibles. Pour évaluer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de tous les renseignements disponibles concernant l'avenir, c'est-à-dire au moins les douze (12) mois suivant la fin de la période de présentation, sans s'y limiter. Pour poursuivre ses programmes d'E&E sur ses propriétés et ses activités au-delà du 31 août 2020, la Société devra périodiquement chercher à obtenir du financement sous forme d'émission de nouveaux instruments de capitaux propres, d'exercices d'options d'achat d'actions, et à rechercher des partenaires pour conclure des ententes d'option sur certaines de ses propriétés minérales, et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, ni que ces sources de financement ou ces initiatives seront à la portée de la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

2 Résumé des principales conventions comptables

Les principales conventions comptables utilisées pour dresser les présents états financiers sont décrites ci-dessous.

Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« *International Financial Reporting Standards* » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). La Société a appliqué uniformément les conventions comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers conformes aux IFRS, y compris les données comparatives. Le conseil d'administration a approuvé la publication des états financiers le 23 décembre 2019.

Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains instruments financiers à leur juste valeur.

Devise de présentation et devise fonctionnelle

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est également la devise fonctionnelle de la Société.

Actifs contrôlés conjointement et activités d'exploration conjointes

Un actif contrôlé conjointement implique un contrôle conjoint et permet à la Société et à d'autres entreprises de détenir conjointement des actifs mis en commun ou acquis dans le cadre d'une entente, sans avoir à former une nouvelle société, un partenariat ou une autre entité.

Dans les cas où les activités de la Société se rapportent à des actifs contrôlés conjointement ou des activités d'exploration conjointes, les états financiers présentent la participation de la Société dans les actifs et les passifs, ainsi que les produits et les charges découlant des opérations conjointes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités disponibles, les soldes bancaires et les placements temporaires très liquides dont l'échéance initiale est de trois (3) mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont facilement convertibles en quantités déterminées de trésorerie.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie découlant des actifs sont échus ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Instrument financiers (suite)

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, alors l'évaluation initiale inclut les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la génération de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis.

- a) **Placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net :** Les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont des placements en titres de capitaux propres initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés à l'état de la perte et de la perte globale.
- b) **Au coût amorti :** Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui se composent exclusivement de paiements de capital et d'intérêt détenus dans le cadre d'un modèle d'affaires dont le but est de percevoir ces montants. Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant qu'il est prévu de recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour les ramener à la juste valeur. Ultérieurement, les actifs financiers au coût amorti sont évalués en utilisant la méthode du taux d'intérêt en vigueur, diminué d'une provision pour les pertes anticipées. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société ainsi que les sommes à recevoir sont classés dans cette catégorie.

Les placements sont présentement évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur, incluant tout produit d'intérêt ou de dividendes, sont comptabilisées à l'état de la perte et de la perte globale.

Passifs financiers au coût amorti : Les comptes créditeurs et charges à payer et les avances reçues pour travaux d'exploration sont classés dans les passifs financiers au coût amorti et sont initialement comptabilisés au montant exigible moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Les comptes créditeurs et charges à payer et les avances reçues pour travaux d'exploration sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt en vigueur.

Les passifs financiers sont classés dans le passif à court terme si le paiement est exigible dans les douze (12) mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif à long terme.

Dépréciation d'actifs financiers

Au coût amorti : La perte attendue représente l'écart entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie anticipés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par le biais d'un compte de correction de valeur. Les provisions pour les pertes anticipées sont ajustées à la hausse ou à la baisse lors de périodes ultérieures si le montant de la perte anticipée augmente ou diminue.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'un actif remplacé est décomptabilisée lors du remplacement. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges à l'état de la perte et de la perte globale au cours de la période où ils sont engagés.

Les immobilisations corporelles sont amorties dès qu'elles deviennent disponibles selon la méthode du solde dégressif aux taux mentionnés ci-dessous, à l'exception du camp et du camp faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition, qui sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes de 36 mois et 18 mois respectivement. L'amortissement du camp et du camp faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition est capitalisé dans les actifs d'E&E.

	Taux
Ameublement de bureau	20 %
Matériel de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %
Équipement spécialisé	30 %
Véhicule	30 %

La Société répartit le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, les méthodes d'amortissement et la durée de vie utile des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les autres gains et pertes à l'état de la perte et de la perte globale.

Actifs incorporels identifiables

Les actifs incorporels de la Société comprennent des logiciels informatiques avec une durée de vie utile déterminée. Ces actifs sont capitalisés et amortis selon la méthode du solde dégressif à un taux de 30 %.

Actifs d'E&E

Les actifs d'E&E comprennent les dépenses d'exploration et d'évaluation différées et les propriétés minérales. Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration et l'évaluation des ressources minérales, soit tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'exploration pour un secteur, sont passés en charges dès qu'ils sont engagés et sont présentés à la rubrique *Exploration générale* à l'état de la perte globale.

Les actifs d'E&E comprennent les droits dans des propriétés minérales, payés ou acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les droits de propriétés minérales sont comptabilisés au coût d'acquisition. Les droits de propriétés minérales et les options visant l'acquisition d'une participation indivise dans des droits de propriétés minérales sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production commerciale. Ces coûts sont dépréciés lorsque les propriétés sont abandonnées ou lorsque le recouvrement des coûts ou l'accès aux ressources est incertain.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Actifs d'E&E (suite)

De temps à autre, la Société peut acquérir ou se départir d'une propriété conformément aux modalités d'une entente d'option. Compte tenu du fait que les options ne peuvent être exercées qu'à l'entière discrétion du détenteur de l'option, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements d'option sont comptabilisés comme des ajouts aux actifs d'E&E lorsque les paiements sont faits, ou en réduction des actifs d'E&E lorsque les paiements sont reçus.

Le produit de la vente de propriétés minérales est appliqué pour chaque propriété en réduction des coûts d'acquisition, puis en réduction des coûts d'exploration, et tout montant résiduel est porté à l'état de la perte globale, à moins que des travaux soient contractuellement requis, auquel cas le gain résiduel est reporté et sera réduit lorsque les déboursés contractuels seront effectués.

Les fonds reçus de partenaires pour des travaux d'exploration réalisés sur certaines propriétés où la Société est gérant des travaux, conformément aux ententes, sont comptabilisés à l'état de la situation financière comme des avances reçues pour travaux d'exploration. Ces montants sont graduellement réduits lorsque les travaux d'exploration sont effectués. Les honoraires de gestion de projet reçus lorsque la Société est gérant des travaux sont portés à l'état de la perte globale.

Les coûts d'E&E de la Société pour chaque secteur d'intérêt distinct sont capitalisés et comprennent les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai, comme les levés topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Ils reflètent également les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs.

Les coûts d'E&E incluent le coût pour :

- établir le volume et la teneur de dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un corps minéralisé;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins en infrastructures;
- les activités relatives aux permis; et
- les évaluations économiques visant à déterminer si le développement du matériel minéralisé est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité.

Lorsqu'un projet entre en phase de développement, les coûts d'E&E sont capitalisés en coûts de développement dans les immobilisations corporelles et sont révisés pour dépréciation.

Les coûts d'E&E comprennent les frais généraux directement attribuables aux activités en question.

Les flux de trésorerie attribuables aux coûts d'E&E capitalisés sont classés dans les activités d'investissement dans les tableaux des flux de trésorerie.

Contrats de location

Les contrats de location dans lesquels une partie significative des risques et des avantages de la propriété sont conservés par le bailleur sont classés comme contrats de location simple. Les paiements effectués en vertu de contrats de location simple sont imputés à l'état de la perte globale selon la méthode linéaire sur la durée du contrat. Les frais connexes, notamment les frais d'entretien et d'assurance, sont portés à l'état de la perte globale lorsqu'ils sont engagés.

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Contrats de location (suite)

Les locations d'équipement ou de camps de base, où la Société a la quasi-totalité des risques et des avantages de la propriété, sont classés comme contrats de location-acquisition et sont capitalisés au début du contrat.

La propriété économique d'un actif loué est transférée au locataire si le locataire assume la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de l'actif en location. L'actif en question est alors comptabilisé au moment où le contrat de location entre en vigueur, à la juste valeur de l'actif en location ou, si elle est moindre, à la valeur actuelle des paiements de location. Un montant correspondant est comptabilisé à titre de passif de location-acquisition, peu importe si certains des paiements de location sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location.

Les méthodes d'amortissement et les durées de vie utile d'actifs faisant l'objet de contrats de location-acquisition correspondent à celles qui s'appliquent à des actifs comparables qui sont légalement détenus par la Société. Les charges financières correspondantes sont passées en charges dans les intérêts sur obligations découlant de contrats de location-acquisition.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition d'actifs admissibles sont ajoutés au coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre d'intérêts payés à l'état de la perte globale au cours de la période où ils sont engagés.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les actifs d'E&E sont révisés pour dépréciation s'il y a des indications que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Les actifs d'E&E sont analysés par secteur d'intérêt. Si de telles indications existent, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin de déterminer s'il y a dépréciation. Lorsque l'actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendants d'autres actifs, la Société estime le montant recouvrable du groupe d'actifs dont l'actif en question fait partie.

Le montant recouvrable d'un actif est équivalent au montant le plus élevé entre la juste valeur moins le coût de vente et la valeur d'usage. Pour déterminer la valeur d'usage, les futurs flux de trésorerie estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle, selon un taux d'actualisation avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à l'actif pour lequel les futurs flux de trésorerie estimatifs n'ont pas été ajustés.

Si le montant recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est considéré inférieur à sa valeur comptable, la valeur comptable est alors réduite au montant recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée à l'état de la perte globale. Lorsqu'une reprise de valeur est ultérieurement comptabilisée, la valeur comptable est augmentée au montant recouvrable estimatif révisé, mais uniquement dans la mesure où ce montant ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Une reprise est comptabilisée en réduction de la charge pour perte de valeur dans la période.

Assistance gouvernementale

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable à l'égard des frais d'exploration admissibles engagés dans la province de Québec et à un crédit de droits miniers, lesquels sont appliqués en réduction des frais d'exploration différés ou comptabilisés à l'état de la perte globale lorsque les frais d'exploration générale qui y sont associés ont été comptabilisés à l'état de la perte globale.

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Provisions et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite, résultant d'événements passés, lorsqu'il est probable d'un déboursé d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable. Si l'impact est significatif, les provisions sont évaluées en actualisant les futurs flux de trésorerie anticipés à un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et, au besoin, les risques spécifiques au passif.

Les provisions pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont évaluées en fonction des meilleures estimations de la direction quant à la charge nécessaire pour régler l'obligation à la date du bilan, et sont actualisées lorsque l'effet est significatif. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimatifs ont déjà été ajustés. La hausse de la provision liée au passage du temps est comptabilisée à l'état de la perte globale. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période où ils se produisent. La Société comptabilise également un montant correspondant d'actif, lequel est amorti de façon logique et systématique.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur des options d'achat d'actions accordées aux employés est comptabilisée en charge ou capitalisée dans les actifs d'E&E sur la période d'exercice, avec une augmentation correspondante des options d'achat d'actions. Un individu est considéré comme un employé lorsque cet individu est un employé à des fins juridiques ou fiscales (employé direct) ou s'il offre des services similaires à ceux offerts par un employé direct, incluant les administrateurs de la Société.

La juste valeur est évaluée à la date d'octroi et est comptabilisée sur la période au cours de laquelle les options pourront être exercées. La juste valeur des options octroyées est évaluée à l'aide du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, en tenant compte des conditions auxquelles les options ont été accordées. À chaque date de l'état de la situation financière, le montant comptabilisé en charge est ajusté pour refléter le nombre réel d'options d'achat d'actions qui devraient être exerçables.

Capital social et bons de souscription

Les actions ordinaires et les bons de souscription sont classés dans les capitaux propres. Les coûts supplémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou de bons de souscription sont comptabilisés en réduction des produits des capitaux propres dans la période où ces transactions ont lieu. Les produits découlant de placements d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au prorata de leur valeur au sein des unités, en utilisant la méthode d'évaluation de Black-Scholes pour déterminer la juste valeur des bons de souscription émis.

Les bons de souscription émis à des courtiers en lien avec des financements par capitaux propres, sont comptabilisés dans les frais d'émission d'actions en réduction du capital social, avec un crédit correspondant aux bons de souscription.

Actions accréditatives

La Société finance certaines de ses dépenses d'E&E par le biais d'émissions d'actions accréditatives. La déduction fiscale des dépenses d'exploration fait l'objet d'une renonciation au bénéfice des investisseurs conformément aux lois fiscales en vigueur. La Société comptabilise un passif d'impôt différé pour les actions accréditatives et une charge d'impôt différé au moment où les dépenses admissibles sont engagées. L'écart (la « prime ») entre le prix coté des actions ordinaires et le montant payé pour les actions par les investisseurs, évalué selon la méthode de la valeur résiduelle, est comptabilisé dans les autres passifs, et est renversé à l'état de la perte globale à titre de recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont effectuées.

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu pour les périodes présentées comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le revenu est comptabilisé à l'état de la perte et de la perte globale, sauf s'il concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les autres éléments de la perte globale ou dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est comptabilisé directement dans les autres éléments de la perte globale ou dans les capitaux propres, respectivement. Les impôts miniers sont des impôts perçus par les provinces canadiennes sur les activités minières et sont considérés comme des impôts sur le revenu puisque ces impôts sont basés sur un pourcentage des profits miniers.

La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt qui devrait être payable sur les bénéfices imposables pour l'année, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période, ajustés pour tenir compte de modifications aux impôts payables à l'égard d'années antérieures. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions, lorsque approprié, sur la base des montants qu'elle prévoit verser aux autorités fiscales.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du passif, en tenant compte des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers. Les écarts temporaires ne sont pas pris en compte s'ils découlent de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le profit ou la perte comptable ni le profit ou la perte imposable.

Le montant d'impôt différé est basé sur la façon anticipée de réalisation ou de règlement de la valeur comptable des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de présentation du bilan.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible contre lequel l'actif pourra être utilisé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont présentés comme étant à long terme et sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôt exigibles et les passifs d'impôt exigibles et lorsque les actifs et les passifs d'impôt différé sont liés à des impôts sur le revenu qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

Perte par action

La Société présente les données sur la perte par action de base et diluée pour ses actions ordinaires, calculées en divisant la perte par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La perte par action diluée est déterminée en ajustant la perte et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de l'effet de tous les bons de souscription, les unités de courtiers et les options d'achat d'actions qui pourraient faire augmenter le nombre total d'actions ordinaires, dans le cas où ceux-ci n'auraient pas un impact anti-dilutif.

Information sectorielle

La Société n'exerce ses activités que dans un seul secteur : l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés minérales. Toutes les activités de la Société se déroulent dans la province de Québec au Canada.

3 Nouvelles normes comptables

a) Adoptées

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (« IFRS 15 »)

IFRS 15 remplace toutes les normes antérieures de comptabilisation des produits, y compris IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et les interprétations y afférentes. La norme précise les exigences en matière de comptabilisation des produits. En particulier, la nouvelle norme introduit un cadre détaillé dont le principe directeur veut que l'entité comptabilise les produits d'une façon qui dépeint le transfert de biens et services promis en un montant qui reflète la contrepartie à laquelle l'entité est en droit de s'attendre en échange pour ces biens et services. La norme introduit une orientation plus directive que celle énoncée dans les normes antérieures et pourrait donner lieu à des changements quant au moment où certains types de produits sont comptabilisés. La nouvelle norme a aussi pour effet qu'une plus grande quantité d'information doit être présentée à propos des produits, de telle sorte qu'une entité doit fournir des informations détaillées quant à la nature, au montant, au moment et à l'incertitude des produits et des flux de trésorerie découlant des contrats de l'entité avec ses clients. Au 1^{er} septembre 2018, la Société a adopté IFRS 15 sur une base rétrospective intégrale. La direction a conclu qu'en fonction de ses activités actuelles, l'adoption d'IFRS 15 n'avait aucun impact significatif sur les états financiers de la Société.

b) Émises mais pas encore en vigueur

IFRS 16, Contrats de location (« IFRS 16 »)

En janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16. La nouvelle norme regroupe la plupart des contrats de location au bilan pour les locataires en un seul modèle, éliminant ainsi la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-acquisition. La comptabilisation pour le bailleur reste toutefois largement inchangée, et la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-acquisition demeure. Cette norme s'applique aux exercices annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise si la norme IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a aussi été adoptée. La direction évalue présentement l'impact de l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers.

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques

Plusieurs des montants présentés dans les états financiers exigent de la direction qu'elle procède à des estimations, qu'elle formule des hypothèses ou qu'elle exerce un jugement. Ces jugements et ces estimations sont réévalués en continu et sont basés sur l'expérience de la direction et sa connaissance des faits pertinents et des circonstances. Les résultats réels pourraient être différents des montants présentés dans les états financiers.

Les éléments où les hypothèses et les estimations ont un impact important sur les montants présentés dans les états financiers sont décrits ci-dessous :

a) Évaluation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

Les crédits de droits miniers remboursables et les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources pour les périodes courante et antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, y compris celle s'appliquant aux crédits de droits miniers et aux crédits d'impôt relatifs aux ressources, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement. Le calcul des crédits de droits miniers et des crédits d'impôts relatifs aux ressources réclamés par la Société implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques (suite)

a) Évaluation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources (suite)

le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues, ou de futurs changements à ces hypothèses, pourraient nécessiter des ajustements aux crédits de droits miniers et aux crédits d'impôt relatifs aux ressources, aux actifs et aux coûts d'E&E, et aux charges d'impôt sur le revenu lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société, son rendement financier et ses flux de trésorerie.

b) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations découlent du développement, de la construction et de l'exploitation normale de propriétés et d'immobilisations minières puisque les activités minières sont assujetties aux lois et règlements régissant la protection de l'environnement. Les coûts découlant des travaux de préparation pour le démantèlement d'un site, actualisés à leur valeur actuelle nette, sont comptabilisés et capitalisés dans la valeur comptable de l'actif, dès que l'obligation d'engager de tels coûts survient. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimatifs ont déjà été ajustés. Le passif en question est ajusté à chaque période pour la désactualisation et pour des changements dans le taux d'actualisation basé sur les conditions actuelles du marché, le montant des flux de trésorerie sous-jacents requis pour régler l'obligation ou le moment où ils seront requis. La Société comptabilise également un montant d'actif correspondant, lequel est amorti sur la durée de vie utile résiduelle de l'actif.

Les futurs coûts de réhabilitation sont comptabilisés en se fiant sur les meilleures estimations de la direction, à la fin de chaque période, des charges décaissées non actualisées qui devront être engagées à chaque site. Toute variation de ces estimations est reflétée dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. La comptabilisation des obligations de réhabilitation et de restauration exige de la direction qu'elle procède à des estimations des futurs coûts que la Société devra engager pour compléter les travaux de réhabilitation et de restauration requis pour se conformer aux lois et règlements en vigueur à chaque site. La Société estime également le moment où ces déboursés seront requis, qui est sujet à changement et qui est présentement estimé à 2025 (auparavant estimé à 2020); il s'agit d'une estimation comptable significative de la part de la Société. Les coûts réels engagés pourraient différer des montants estimés. De plus, l'évolution des lois et des règlements en matière d'environnement dans l'avenir pourrait augmenter l'ampleur des travaux de restauration et de réhabilitation qui devront être effectués par la Société. Toute augmentation des futurs coûts pourrait avoir une incidence importante sur les montants prévus pour les activités de restauration et de réhabilitation.

Les éléments où le jugement a un impact important sur les montants présentés dans les états financiers sont décrits ci-dessous :

a) Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie en finançant son fonds de roulement et ses activités d'E&E futurs implique du jugement. Les estimations et les hypothèses sont réévaluées en continu et sont basées sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, notamment l'expectative d'événements futurs jugée raisonnable selon les circonstances. Les éléments qui impliquent un jugement important pour déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée se rapportent au niveau prévu d'activités d'E&E dans l'avenir, lequel couvre, sans s'y limiter, les douze (12) mois suivant la fin de la période de présentation et est estimé à 1 500 000 \$ pour l'exercice se terminant le 31 août 2020.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques (suite)

b) Dépréciation d'actifs non financiers

L'évaluation par la Société de la valeur comptable d'actifs non financiers repose sur différentes hypothèses et pourrait différer sensiblement des montants réellement recouvrables. Les montants recouvrables dépendent, en partie, de certains facteurs qui échappent, en tout ou en partie, au contrôle de la Société. Cette évaluation implique une comparaison des montants recouvrables estimatifs d'actifs non financiers à leurs valeurs comptables. Les montants recouvrables estimatifs pourraient être différents des montants réellement recouvrables, et ces écarts pourraient être significatifs et pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société et ses résultats d'exploitation. Les actifs sont révisés pour des indications de dépréciation à chaque date de l'état de la situation financière. Cette détermination exige un jugement important. Les facteurs qui pourraient déclencher une analyse de perte de valeur comprennent notamment, sans s'y limiter, d'importantes tendances baissières dans l'industrie ou l'économie en général, des interruptions des activités d'exploration et d'évaluation, et une baisse significative des prix des substances.

À la suite d'une analyse de perte de valeur effectuée en 2019, les propriétés suivantes ont été dépréciées, puisqu'aucune dépense d'exploration et d'évaluation n'a été budgétée et que certains claims ont été abandonnés ou ne seront pas renouvelés (note 9). La dépréciation des propriétés polymétalliques est de 4 408 \$ et celle de la propriété d'uranium de 2 202 \$, pour une dépréciation totale de 6 610 \$ dans la région du Nunavik. La dépréciation des propriétés aurifères est de 75 758 \$, celle de la propriété de chrome-EGP de 829 022 \$ et celle de la propriété de métaux de base de 9 573 \$, pour une dépréciation totale de 914 353 \$ dans la région de la Baie-James.

c) Comptabilisation d'actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le revenu

Périodiquement, la Société évalue les probabilités qu'une portion des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée. Lorsque l'évaluation est complétée, si la direction juge qu'il est probable qu'une portion des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée, la Société ne comptabilise que la partie résiduelle pour laquelle il est probable qu'il existera des bénéfiques imposables dans l'avenir contre lesquels les écarts temporaires pourront être utilisés. L'évaluation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé exige de la direction qu'elle exerce un jugement important. Dans l'éventualité où les futurs flux de trésorerie et les revenus imposables seraient sensiblement différents des estimations, la capacité de la Société à réaliser le montant net des actifs d'impôt différé comptabilisé à l'état de la situation financière pourrait en être affectée.

5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 août 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 2 979 133 \$ (2 487 979 \$ en 2018) et comprenaient 255 253 \$ (1 252 735 \$ au 31 août 2018) en certificats de placement garantis portant intérêt à un taux de 1,35 % (1,10 % en 2018), encaissables en tout temps sans pénalité, et un montant nul (214 273 \$ au 31 août 2018) réservé pour des dépenses d'exploration en vertu d'une convention de financement accreditif.

6 Sommes à recevoir

	2019	2018
	\$	\$
Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir	105 924	559 084
Taxes à la consommation	248 300	227 112
Comptes clients	44 715	40 777
	<u>398 939</u>	<u>826 973</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

7 Placements

	Au 31 août 2019			Au 31 août 2018		
	Cours du marché/ action \$	Nombre d'actions	Juste valeur \$	Cours du marché/ action \$	Nombre d'actions	Juste valeur \$
Eastmain Resources Inc.	0,175	20 000	3 500	0,205	20 000	4 100
Captor Capital Corp.*	0,990	17 500	17 325	0,155	350 000	54 250
Albert Mining Inc.	-	-	-	0,030	19 600	588
Silver Spruce Resources Inc.	0,045	30 000	1 350	0,030	30 000	900
Vision Lithium Inc.	0,040	25 000	1 000	0,250	25 000	6 250
Nemaska Lithium Inc.	-	-	-	0,800	59 272	47 418
Ressources Monarques Inc.	0,250	10 464	2 616	0,190	10 464	1 988
West African Resources Ltd	0,412	37 500	15 455	0,310	37 500	11 436
			<u>41 246</u>			<u>126 930</u>

*Les titres ont été regroupés sur la base d'un (1) nouveau titre pour vingt (20) titres existants.

Les placements se composent principalement d'actions ordinaires de sociétés canadiennes cotées en bourse. Les justes valeurs des placements en actions ordinaires sont basées sur les cours du marché pour ces actions sur des marchés boursiers reconnus à la fin de chaque période de présentation.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

8 Immobilisations corporelles

	Ameuble- ment de bureau \$	Matériel de bureau \$	Matériel informa- tique \$	Équipement spécialisé \$	Camp \$	Véhicules \$	Total \$
Exercice terminé le 31 août 2019							
Valeur comptable nette à l'ouverture	1 426	15 676	3 228	316	75 472	526	96 644
Ajouts	724	1 006	24 912	-	-	-	26 642
Variation de l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	-	-	-	(1 509)	-	(1 509)
Amortissement pour l'exercice ⁽¹⁾	(360)	(3 236)	(4 709)	(96)	(35 815)	(160)	(44 376)
Valeur comptable nette à la clôture	1 790	13 446	23 431	220	38 148	366	77 401
Au 31 août 2019							
Coût	21 266	29 914	64 703	14 832	596 813	3 702	731 230
Amortissement cumulé	(19 476)	(16 468)	(41 272)	(14 612)	(558 665)	(3 336)	(653 829)
Valeur comptable nette	1 790	13 446	23 431	220	38 148	366	77 401
Exercice terminé le 31 août 2018							
Valeur comptable nette à l'ouverture	1 782	3 905	4 612	1 705	95 433	754	108 191
Ajouts	-	15 532	-	-	20 519	-	36 051
Cessions	-	-	-	(1 253)	-	-	(1 253)
Radiations	-	(1 785)	-	-	-	-	(1 785)
Amortissement pour l'exercice ⁽¹⁾	(356)	(1 976)	(1 384)	(136)	(40 480)	(228)	(44 560)
Valeur comptable nette à la clôture	1 426	15 676	3 228	316	75 472	526	96 644
Au 31 août 2018							
Coût	20 542	28 908	39 791	14 832	598 322	3 702	706 097
Amortissement cumulé	(19 116)	(13 232)	(36 563)	(14 516)	(522 850)	(3 176)	(609 453)
Valeur comptable nette	1 426	15 676	3 228	316	75 472	526	96 644

⁽¹⁾ Un montant de 35 975 \$ (40 708 \$ en 2018) est inclus dans les actifs d'E&E pour l'amortissement du camp et des véhicules.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

9 Actifs d'exploration et d'évaluation

Toutes les propriétés minérales sont situées dans la province de Québec.

Variations des actifs d'exploration et d'évaluation en 2019

Propriété minérale	Participa- tion indivise %	Coût au 31 août 2018 \$	Ajouts \$	Paiements d'options \$	Produit reçu \$	Crédits d'impôt \$	Coût au 31 août 2019 \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2018 \$	Dépréciation \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2019 \$	Valeur comptable nette au 31 août 2019 \$
Baie James – Or											
Opinaca A	(a)	50									
Coûts d'acquisition		35 710	88	-	-	-	35 798	-	-	-	35 798
Coûts d'exploration		27 881	8 614	-	-	(3 294)	33 201	-	-	-	33 201
		63 591	8 702	-	-	(3 294)	68 999	-	-	-	68 999
Opinaca B	(b)	25									
Coûts d'acquisition		195	-	-	-	-	195	-	-	-	195
Coûts d'exploration		5 035	625	-	-	-	5 660	-	-	-	5 660
		5 230	625	-	-	-	5 855	-	-	-	5 855
Éléonore Sud	(c)	26,57									
Coûts d'acquisition		41 126	-	-	-	-	41 126	-	-	-	41 126
Coûts d'exploration		1 029 800	690 581	-	-	(208 279)	1 512 102	-	-	-	1 512 102
		1 070 926	690 581	-	-	(208 279)	1 553 228	-	-	-	1 553 228
Opinaca D		100									
Coûts d'acquisition		113 748	7 080	-	-	-	120 828	(54 975)	-	(54 975)	65 853
Coûts d'exploration		224 214	25 888	-	-	(4 333)	245 769	(8 006)	-	(8 006)	237 763
		337 962	32 968	-	-	(4 333)	366 597	(62 981)	-	(62 981)	303 616
Wabamisk	(d)	49									
Coûts d'acquisition		2 878	-	-	-	-	2 878	-	-	-	2 878
Coûts d'exploration		17 360	11 550	-	-	(4 878)	24 032	-	-	-	24 032
		20 238	11 550	-	-	(4 878)	26 910	-	-	-	26 910
Valore *		100									
Coûts d'acquisition		33 178	-	-	-	-	33 178	-	(26 542)	(26 542)	6 636
Coûts d'exploration		36 765	442	-	-	(183)	37 024	-	(29 619)	(29 619)	7 405
		69 943	442	-	-	(183)	70 202	-	(56 161)	(56 161)	14 041
SOQUEM	(e)	-									
Coûts d'acquisition		4	-	-	-	-	4	-	-	-	4
Coûts d'exploration		-	775 157	-	-	(338 342)	436 815	-	-	-	436 815
		4	775 157	-	-	(338 342)	436 819	-	-	-	436 819
Dalmas	(f)	50									
Coûts d'acquisition		162	-	-	-	-	162	-	-	-	162
Coûts d'exploration		-	44 727	-	-	(19 523)	25 204	-	-	-	25 204
		162	44 727	-	-	(19 523)	25 366	-	-	-	25 366
Galinée	(g)	50									
Coûts d'acquisition		163	3 699	-	-	-	3 862	-	-	-	3 862
Coûts d'exploration		-	77 190	-	-	(33 694)	43 496	-	-	-	43 496
		163	80 889	-	-	(33 694)	47 358	-	-	-	47 358

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'exploration et d'évaluation en 2019 (suite)

Propriété minérale	Participa- tion indivise %	Coût au 31 août 2018 \$	Ajouts \$	Paiements d'options \$	Produit reçu \$	Crédits d'impôt \$	Coût au 31 août 2019 \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2018 \$	Dépréciation \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2019 \$	Valeur comptable nette au 31 août 2019 \$
Baie James – Or (suite)											
Alliance avec SOQUEM *	(h)	100									
Coûts d'acquisition		58 578	14 023	-	-	-	72 601	(28 128)	(19 597)	(47 725)	24 876
Coûts d'exploration		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		58 578	14 023	-	-	-	72 601	(28 128)	(19 597)	(47 725)	24 876
Elmer		100									
Coûts d'acquisition		20 045	17 377	-	-	-	37 422	-	-	-	37 422
Coûts d'exploration		2 219	318 285	-	-	(137 408)	183 096	-	-	-	183 096
		22 264	335 662	-	-	(137 408)	220 518	-	-	-	220 518
Duxbury	(i)	100									
Coûts d'acquisition		48 568	1 094	-	-	-	49 662	-	-	-	49 662
Coûts d'exploration		26 152	52 910	-	-	(16 461)	62 601	-	-	-	62 601
		74 720	54 004	-	-	(16 461)	112 263	-	-	-	112 263
Kukumás	(i)	100									
Coûts d'acquisition		10 551	56 436	-	-	-	66 987	-	-	-	66 987
Coûts d'exploration		1 574	25 972	-	-	(11 337)	16 209	-	-	-	16 209
		12 125	82 408	-	-	(11 337)	83 196	-	-	-	83 196
Kaanaayaa		100									
Coûts d'acquisition		-	58 089	-	-	-	58 089	-	-	-	58 089
Coûts d'exploration		-	13 164	-	-	(5 746)	7 418	-	-	-	7 418
		-	71 253	-	-	(5 746)	65 507	-	-	-	65 507
Autres		100									
Coûts d'acquisition		-	39 713	-	-	-	39 713	-	-	-	39 713
Coûts d'exploration		-	1 765	-	-	(770)	995	-	-	-	995
		-	41 478	-	-	(770)	40 708	-	-	-	40 708
Total Baie James – Or		1 735 906	2 244 469	-	-	(784 248)	3 196 127	(91 109)	(75 758)	(166 867)	3 029 260
Baie James – Chrome-EGP											
Chromaska *		100									
Coûts d'acquisition		30 672	2 257	-	-	-	32 929	(10 551)	(22 378)	(32 929)	-
Coûts d'exploration		899 494	19 411	-	-	(6 927)	911 978	(105 334)	(806 644)	(911 978)	-
Total Baie James – Chrome-EGP		930 166	21 668	-	-	(6 927)	944 907	(115 885)	(829 022)	(944 907)	-

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'exploration et d'évaluation en 2019 (suite)

Propriété minérale	Participa- tion indivise %	Coût au 31 août 2018 \$	Ajouts \$	Paiements d'options \$	Produit reçu \$	Crédits d'impôt \$	Coût au 31 août 2019 \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2018 \$	Dépréciation \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2019 \$	Valeur comptable nette au 31 août 2019 \$
Baie James – Métaux de base											
Cawachaga *	100										
Coûts d'acquisition		6 729	-	-	-	-	6 729	-	(6 729)	(6 729)	-
Coûts d'exploration		-	5 047	-	-	(2 203)	2 844	-	(2 844)	(2 844)	-
		<u>6 729</u>	<u>5 047</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(2 203)</u>	<u>9 573</u>	<u>-</u>	<u>(9 573)</u>	<u>(9 573)</u>	<u>-</u>
Mercator	100										
Coûts d'acquisition		-	53 001	-	-	-	53 001	-	-	-	53 001
Coûts d'exploration		-	1 610	-	-	(703)	907	-	-	-	907
		<u>-</u>	<u>54 611</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(703)</u>	<u>53 908</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>53 908</u>
Autres	100										
Coûts d'acquisition		-	30 351	-	-	-	30 351	-	-	-	30 351
Coûts d'exploration		-	1 610	-	-	(703)	907	-	-	-	907
		<u>-</u>	<u>31 961</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(703)</u>	<u>31 258</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>31 258</u>
Total Baie James – Métaux de base		6,729	91 619	-	-	(3 609)	94 739	-	(9 573)	(9 573)	85 166
Total Baie James		2 672 801	2 357 756	-	-	(794 784)	4 235 773	(206 994)	(914 353)	(1 121 347)	3 114 426
Nunavik – Or											
Rex	(k)	100									
Coûts d'acquisition		1 279 411	-	-	-	-	1 279 411	(1 054 369)	-	(1 054 369)	225 042
Coûts d'exploration		4 025 297	12 256	-	-	(4 910)	4 032 643	(3 134 729)	-	(3 134 729)	897 914
		<u>5 304 708</u>	<u>12 256</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(4 910)</u>	<u>5 312 054</u>	<u>(4 189 098)</u>	<u>-</u>	<u>(4 189 098)</u>	<u>1 122 956</u>
Duquet	(j) & (k)	100									
Coûts d'acquisition		3 776	3 549	-	-	-	7 325	-	-	-	7 325
Coûts d'exploration		280	15 000	-	-	(6 548)	8 732	-	-	-	8 732
		<u>4 056</u>	<u>18 549</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(6 548)</u>	<u>16 057</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>16 057</u>
Rex Sud	(k)	100									
Coûts d'acquisition		436 197	17 156	-	-	-	453 353	(104 513)	-	(104 513)	348 840
Coûts d'exploration		335 864	17 785	-	-	(6 678)	346 971	(145 089)	-	(145 089)	201 882
		<u>772 061</u>	<u>34 941</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(6 678)</u>	<u>800 324</u>	<u>(249 602)</u>	<u>-</u>	<u>(249 602)</u>	<u>550 722</u>
NCG*		100									
Coûts d'acquisition		738 162	120	-	-	-	738 282	(738 162)	-	(738 162)	120
Coûts d'exploration		982 241	-	-	-	-	982 241	(982 241)	-	(982 241)	-
		<u>1 720 403</u>	<u>120</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 720 523</u>	<u>(1 720 403)</u>	<u>-</u>	<u>(1 720 403)</u>	<u>120</u>
Nantais	(k)	100									
Coûts d'acquisition		143 219	29 138	-	-	-	172 357	(95 299)	-	(95 299)	77 058
Coûts d'exploration		317 332	11 846	-	-	(5 161)	324 017	(204 913)	-	(204 913)	119 104
		<u>460 551</u>	<u>40 984</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(5 161)</u>	<u>496 374</u>	<u>(300 212)</u>	<u>-</u>	<u>(300 212)</u>	<u>196 162</u>
Total Nunavik – Or		8 261 779	106 850	-	-	(23 297)	8 345 332	(6 459 315)	-	(6 459 315)	1 886 017

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'exploration et d'évaluation en 2019 (suite)

Propriété minérale	Participa- tion indivise %	Coût au 31 août 2018 \$	Ajouts \$	Paiements d'options \$	Produit reçu \$	Crédits d'impôt \$	Coût au 31 août 2019 \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2018 \$	Dépréciation \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2019 \$	Valeur comptable nette au 31 août 2019 \$
Nunavik – Polymétallique											
Qassituq *	100										
Coûts d'acquisition		41 534	-	-	-	-	41 534	(37 163)	(4 371)	(41 534)	-
Coûts d'exploration		35 743	-	-	-	-	35 743	(35 706)	(37)	(35 743)	-
Total Nunavik – Polymétallique		77 277	-	-	-	-	77 277	(72 869)	(4 408)	(72 277)	-
Nunavik – Uranium											
Rae Nord*	100										
Coûts d'acquisition		484 706	132	-	-	-	484 838	(484 706)	(132)	(484 838)	-
Coûts d'exploration		707 167	2 070	-	-	-	709 237	(707 167)	(2 070)	(709 237)	-
Total Nunavik – Uranium		1 191 873	2 202	-	-	-	1 194 075	(1 191 873)	(2 202)	(1 194 075)	-
Total Nunavik		9 530 929	109 052	-	-	(23 297)	9 616 684	(7 724 057)	(6 610)	(7 730 667)	1 886 017
Total des actifs d'E&E		12 203 730	2 466 808	-	-	(818 081)	13 852 457	(7 931 051)	(920 963)	(8 852 014)	5 000 443

* Propriétés entièrement dépréciées mais où la Société détient toujours des titres miniers.

	31 août 2019 \$	31 août 2018 \$
Coûts d'acquisition et d'exploration	5 000 443	4 272 679
Dépenses d'exploration payées d'avance	-	1 336
	<u>5 000 443</u>	<u>4 274 015</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'exploration et d'évaluation en 2018

Propriété minérale	Participa- tion indivise %	Coût au 31 août 2017 \$	Ajouts \$	Paiements d'options \$	Produit reçu \$	Crédits d'impôt \$	Coût au 31 août 2018 \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2017 \$	Dépréciation \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2018 \$	Valeur comptable nette au 31 août 2018 \$
Baie James – Or											
Opinaca A	(a)	50									
Coûts d'acquisition		17 373	18 337	-	-	-	35 710	-	-	-	35 710
Coûts d'exploration		19 091	8 790	-	-	-	27 881	-	-	-	27 881
		36 464	27 127	-	-	-	63 591	-	-	-	63 591
Opinaca B	(b)	50									
Coûts d'acquisition		195	-	-	-	-	195	-	-	-	195
Coûts d'exploration		3 501	2 165	-	-	(631)	5 035	-	-	-	5 035
		3 696	2 165	-	-	(631)	5 230	-	-	-	5 230
Éléonore Sud	(c)	26,57									
Coûts d'acquisition		41 126	-	-	-	-	41 126	-	-	-	41 126
Coûts d'exploration		427 547	714 421	-	-	(112 168)	1 029 800	-	-	-	1 029 800
		468 673	714 421	-	-	(112 168)	1 070 926	-	-	-	1 070 926
Opinaca D		100									
Coûts d'acquisition		105 766	7 982	-	-	-	113 748	(54 975)	-	(54 975)	58 773
Coûts d'exploration		55 613	168 601	-	-	-	224 214	(8 006)	-	(8 006)	216 208
		161 379	176 583	-	-	-	337 962	(62 981)	-	(62 981)	274 981
Wabamisk	(d)	49									
Coûts d'acquisition		2 878	-	-	-	-	2 878	-	-	-	2 878
Coûts d'exploration		16 259	1 480	-	-	(379)	17 360	-	-	-	17 360
		19 137	1 480	-	-	(379)	20 238	-	-	-	20 238
Valore		100									
Coûts d'acquisition		17 142	16 036	-	-	-	33 178	-	-	-	33 178
Coûts d'exploration		36 134	631	-	-	-	36 765	-	-	-	36 765
		53 276	16 667	-	-	-	69 943	-	-	-	69 943
SOQUEM	(e)	50									
Coûts d'acquisition		4	-	-	-	-	4	-	-	-	4
Coûts d'exploration		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		4	-	-	-	-	4	-	-	-	4
Dalmas	(f)	50									
Coûts d'acquisition		10 950	1 633	(12 421)	-	-	162	-	-	-	162
Coûts d'exploration		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		10 950	1 633	(12 421)	-	-	162	-	-	-	162
Galinée	(g)	50									
Coûts d'acquisition		52 576	35 487	(87 900)	-	-	163	-	-	-	163
Coûts d'exploration		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		52 576	35 487	(87 900)	-	-	163	-	-	-	163

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'exploration et d'évaluation en 2018 (suite)

Propriété minérale	Participa- tion indivise %	Coût au 31 août 2017 \$	Ajouts \$	Paiements d'options \$	Produit reçu \$	Crédits d'impôt \$	Coût au 31 août 2018 \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2017 \$	Dépréciation \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2018 \$	Valeur comptable nette au 31 août 2018 \$
Baie James – Or (suite)											
Alliance avec SOQUEM	(h)	100									
Coûts d'acquisition		53 827	4 751	-	-	-	58 578	-	(28 128)	(28 128)	30 450
Coûts d'exploration		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		53 827	4 751	-	-	-	58 578	-	(28 128)	(28 128)	30 450
Elmer		100									
Coûts d'acquisition		-	20 045	-	-	-	20 045	-	-	-	20 045
Coûts d'exploration		-	2 219	-	-	-	2 219	-	-	-	2 219
		-	22 264	-	-	-	22 264	-	-	-	22 264
Duxbury	(i)	100									
Coûts d'acquisition		21 842	26 726	-	-	-	48 568	-	-	-	48 568
Coûts d'exploration		-	26 152	-	-	-	26 152	-	-	-	26 152
		21 842	52 878	-	-	-	74 720	-	-	-	74 720
Kukumás	(i)	100									
Coûts d'acquisition		10 551	-	-	-	-	10 551	-	-	-	10 551
Coûts d'exploration		64	1 510	-	-	-	1 574	-	-	-	1 574
		10 615	1 510	-	-	-	12 125	-	-	-	12 125
Total Baie James – Or		892 439	1 056 966	(100 321)	-	(113 178)	1 735 906	(62 981)	(28 128)	(91 109)	1 644 797
Baie James – Chrome-EGP											
Chromaska		100									
Coûts d'acquisition		25 634	5 038	-	-	-	30 672	(10 551)	-	(10 551)	20 121
Coûts d'exploration		262 276	637 840	-	-	(622)	899 494	(105 334)	-	(105 334)	794 160
Total Baie James – Chrome-EGP		287 910	642 878	-	-	(622)	930 166	(115 885)	-	(115 885)	814 281
Baie James – Métaux de base											
Cawachaga		100									
Coûts d'acquisition		6 729	-	-	-	-	6 729	-	-	-	6 729
Coûts d'exploration		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Baie James – Métaux de base		6 729	-	-	-	-	6 729	-	-	-	6 729
Total Baie James		1 187 078	1 699 844	(100 321)	-	(113 800)	2 672 801	(178 866)	(28 128)	(206 994)	2 465 807

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'exploration et d'évaluation en 2018 (suite)

	Participa- tion indivise %	Coût au 31 août 2017 \$	Ajouts \$	Paiements d'options \$	Produit reçu \$	Crédits d'impôt \$	Coût au 31 août 2018 \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2017 \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2018 \$	Valeur comptable nette au 31 août 2018 \$
Propriété minérale										
Nunavik – Or										
Rex	100									
Coûts d'acquisition		1 184 282	95 129	-	-	-	1 279 411	(1 054 369)	-	225 042
Coûts d'exploration		4 018 463	7 169	-	-	(335)	4 025 297	(3 134 729)	-	890 568
		<u>5 202 745</u>	<u>102 298</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(335)</u>	<u>5 304 708</u>	<u>(4 189 098)</u>	<u>-</u>	<u>1 115 610</u>
Duquet	(j) 100									
Coûts d'acquisition		3 776	-	-	-	-	3 776	-	-	3 776
Coûts d'exploration		280	-	-	-	-	280	-	-	280
		<u>4 056</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>4 056</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>4 056</u>
Rex Sud	100									
Coûts d'acquisition		306 755	129 442	-	-	-	436 197	(104 513)	-	331 684
Coûts d'exploration		342 847	9 611	-	(16 000) ⁽¹⁾	(594)	335 864	(145 089)	-	190 775
		<u>649 602</u>	<u>139 053</u>	<u>-</u>	<u>(16 000)</u>	<u>(594)</u>	<u>772 061</u>	<u>(249 602)</u>	<u>-</u>	<u>522 459</u>
NCG*	100									
Coûts d'acquisition		738 162	-	-	-	-	738 162	(738 162)	-	-
Coûts d'exploration		982 241	-	-	-	-	982 241	(982 241)	-	-
		<u>1 720 403</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 720 403</u>	<u>(1 720 403)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Nantais	100									
Coûts d'acquisition		121 448	21 771	-	-	-	143 219	(95 299)	-	47 920
Coûts d'exploration		275 520	41 959	-	-	(147)	317 332	(204 913)	-	112 419
		<u>396 968</u>	<u>63 730</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(147)</u>	<u>460 551</u>	<u>(300 212)</u>	<u>-</u>	<u>160 339</u>
Total Nunavik – Or		7,973,774	305 081	-	(16 000)	(1 076)	8 261 779	(6 459 315)	-	1 802 464
Nunavik – Polymétallique										
Qassituq	100									
Coûts d'acquisition		37 163	4 371	-	-	-	41 534	(37 163)	-	4 371
Coûts d'exploration		35 706	65	-	-	(28)	35 743	(35 706)	-	37
Total Nunavik – Polymétallique		72 869	4 436	-	-	(28)	77 277	(72 869)	-	4 408
Nunavik – Uranium										
Rae Nord *	100									
Coûts d'acquisition		484 706	-	-	-	-	484 706	(484 706)	-	-
Coûts d'exploration		707 167	-	-	-	-	707 167	(707 167)	-	-
Total Nunavik – Uranium		1 191 873	-	-	-	-	1 191 873	(1 191 873)	-	-
Total Nunavik		9 238 516	309 517	-	(16 000)	(1 104)	9 530 929	(7 724 057)	-	1 806 872
Total des actifs d'E&E		10 425 594	2 009 361	(100 321)	(16 000)	(114 904)	12 203 730	(7 902 923)	(28 128)	4 272 679

* Propriétés entièrement dépréciées mais où la Société détient toujours des titres miniers.

⁽¹⁾ Produit reçu de la vente de matériel de camp.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

- a) En mars 2010, Everton Resources Inc. (« Everton ») a acquis une participation de 50 % dans la propriété Opinaca A en versant un montant cumulatif de 180 000 \$ en trésorerie et en engageant un montant total de 2,8 millions de dollars en dépenses d'exploration.
- b) En mars 2010, Everton a acquis une participation de 50 % dans la propriété Opinaca B en versant un montant cumulatif de 160 000 \$ en trésorerie et en engageant un montant total de 2 millions de dollars en dépenses d'exploration. En septembre 2010, Azimut et Everton ont accordé à Hecla Québec Inc. (« Hecla ») l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété Opinaca B, en contrepartie de paiements cumulatifs de 580 000 \$ en trésorerie et d'un total de 6,0 millions de dollars en travaux d'exploration sur une période de quatre (4) ans, incluant 5 000 mètres de forage au diamant avant le deuxième anniversaire de l'entente. Le 15 novembre 2013, l'entente a été modifiée pour prolonger le calendrier de travaux de deux (2) ans. Conformément à l'entente, Hecla peut également acquérir une participation additionnelle de 10 %, portant sa participation totale à 60 %, en contrepartie de paiements cumulatifs de 300 000 \$ en trésorerie, de dépenses d'exploration totalisant 3 millions de dollars dans les trois (3) ans suivant la date d'élection, et du dépôt d'une étude de préfaisabilité indépendante le ou avant le quatrième (4^e) anniversaire. De plus, dans l'éventualité où des ressources minérales d'au moins 2 millions d'onces d'or à une teneur moyenne d'au moins 6 grammes d'or par tonne sont découvertes avant la fin de la huitième (8^e) année de l'entente d'option initiale, Hecla devra verser 1,5 million de dollars en actions ordinaires de Hecla, conditionnel à l'approbation des autorités réglementaires. La Société recevra 50 % des actions émises.

Au 31 août 2019, Hecla avait acquis une participation de 50 % dans la propriété Opinaca B en versant des paiements cumulatifs de 580 000 \$ en trésorerie (580 000 \$ au 31 août 2018) et en réalisant des travaux pour un montant total de 6,0 millions de dollars. Azimut a reçu des paiements cumulatifs de 290 000 \$ en trésorerie (290 000 \$ au 31 août 2018).

- c) En avril 2006, la Société a signé une lettre d'intention pour former une coentreprise tripartite avec Les Mines Opinaca ltée, une filiale à part entière de Newmont Goldcorp Inc. (« Newmont Goldcorp », anciennement Goldcorp Inc.) et Eastmain Resources Inc. (« Eastmain Resources ») sur la propriété Éléonore Sud, qui inclut 166 claims de la propriété Opinaca C et 116 claims détenus par Newmont Goldcorp. En février 2008, Eastmain Resources a acquis une participation de 33,33 % dans la propriété Éléonore Sud en versant un montant cumulatif de 185 000 \$ en trésorerie à la Société, en accordant 30 000 actions ordinaires à la Société et en finançant des travaux d'exploration totalisant 4,0 millions de dollars.

Au 31 août 2019, la propriété Éléonore Sud était détenue selon les pourcentages suivants : Azimut 26,57 %, Newmont Goldcorp 36,71 % et Eastmain Resources 36,72 %. Azimut était gérant des travaux dans le cadre des programmes d'exploration de 2016 à 2018 totalisant 5,9 millions de dollars. Le montant cumulatif engagé dans le cadre des programmes de travaux était de 5 955 000 \$ (5 817 916 \$ au 31 août 2018) et la répartition des dépenses s'est fait de la façon suivante : Azimut 1 582 244 \$ (1 545 820 \$ au 31 août 2018), Newmont Goldcorp 2 186 080 \$ (2 135 757 \$ au 31 août 2018) et Eastmain Resources 2 186 676 \$ (2 136 339 \$ au 31 août 2018). En 2018, Eastmain Resources, à titre de gérant de la coentreprise, a décidé d'assumer le rôle de gérant des travaux sur la propriété Éléonore Sud dans le cadre du programme de l'hiver 2018. Azimut a choisi de contribuer un montant de 652 940 \$, correspondant au prorata de sa participation dans le programme de l'hiver 2018 totalisant 2,5 millions de dollars, lequel a été réalisé par Eastmain Resources.

- d) En 2010, Newmont Goldcorp a acquis une participation de 51 % dans la propriété Wabamisk en versant un montant cumulatif de 500 000 \$ en trésorerie et en effectuant des travaux d'exploration totalisant 4,0 millions de dollars. En 2011, Newmont Goldcorp a décidé d'aller de l'avant avec la deuxième option visant à acquérir une participation additionnelle de 19 % dans la propriété, ce qui nécessitera le dépôt d'une étude de faisabilité au cours d'une période de dix (10) ans.
- e) Le 22 septembre 2016, la Société a formé une alliance stratégique avec SOQUEM inc. (« SOQUEM ») afin d'identifier, d'acquérir et d'explorer des cibles aurifères à fort potentiel dans le territoire d'Eeyou Istchee-Baie James (la « région de la Baie James ») au Québec (l'« Alliance de la Baie James »). Dans le cadre de l'Alliance de la Baie James, Azimut a livré un rapport de ciblage à SOQUEM en contrepartie d'un paiement de 100 000 \$.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Le 22 septembre 2016, aux frais de SOQUEM, quatre propriétés ont été acquises conformément aux modalités de l'Alliance de la Baie James : Munischiwan, Pikwa, Pontois et Desceliers (les « propriétés SOQUEM »). Chacun des partenaires détient une participation de 50 % dans les propriétés SOQUEM. SOQUEM a l'option d'acquérir la participation d'Azimut en investissant un total de 3 millions de dollars en travaux d'exploration sur une période de quatre (4) ans, incluant du forage au diamant. Azimut conservera une redevance de 2 % du rendement net de fonderie (*Net Smelter Return* ou « NSR »), dont 0,8 % pourra être racheté pour la somme de 800 000 \$ en trésorerie.

Le 25 avril 2019, la Société et SOQUEM ont signé une entente visant à modifier les termes de l'Alliance de la Baie James, en stipulant que SOQUEM avait acquis sa participation de 100 % en investissant un montant de 2 715 992 \$ en travaux d'exploration. De plus, une option permettant de récupérer une participation de 50 % dans les propriétés SOQUEM a été accordée à Azimut en contrepartie de travaux d'exploration totalisant 3 317 427 \$ sur une période de trois (3) ans, soit le même montant que le montant cumulatif investi par SOQUEM en travaux d'exploration sur les propriétés SOQUEM, la propriété Dalmas et la propriété Galinée. Durant les travaux sur le terrain, SOQUEM a le droit de fournir jusqu'à 30 % du personnel de terrain d'Azimut à un taux convenu par SOQUEM et par la Société. Azimut reste gérant des travaux durant la période d'option.

Au 31 août 2019, Azimut avait investi un montant total de 940 996 \$ en dépenses d'exploration (montant nul au 31 août 2018).

- f) Le 20 juin 2018, en se basant sur les données acquises dans le cadre d'un programme de reconnaissance (voir *h*), SOQUEM a conclu une entente avec Azimut en vue de convertir la propriété Dalmas en une propriété en coentreprise avec SOQUEM en versant la somme de 12 421 \$ en trésorerie pour rembourser le coût de jalonnement des claims miniers acquis en 2017 et en 2018. Chacun des partenaires détient une participation de 50 % dans la propriété. SOQUEM a l'option d'acquérir la participation d'Azimut en investissant un total de 750 000 \$ en travaux d'exploration sur une période de quatre (4) ans, incluant du forage au diamant. Azimut conservera une redevance de 2 % NSR, dont 0,8 % pourra être racheté pour la somme de 800 000 \$ en trésorerie.

Le 25 avril 2019, la Société et SOQUEM ont signé une entente visant à modifier les termes de l'Alliance de la Baie James existante, de telle sorte qu'une coentreprise a été formée, en vertu de laquelle les deux parties conservent une participation de 50 % dans la propriété. Avant la création de la coentreprise, SOQUEM avait investi un montant cumulatif de 107 045 \$ en travaux d'exploration. Durant les travaux sur le terrain, SOQUEM a le droit de fournir jusqu'à 30 % du personnel de terrain d'Azimut à un taux convenu par SOQUEM et par la Société. Azimut reste gérant des travaux.

Au 31 août 2019, les partenaires en coentreprise avaient investi un montant cumulatif de 105 372 \$ en travaux d'exploration; la part d'Azimut correspond à 52 686 \$.

- g) Le 20 juin 2018, en se basant sur les données acquises dans le cadre d'un programme de reconnaissance (voir *h*), SOQUEM a conclu une entente avec Azimut en vue de convertir la propriété Galinée en une propriété en coentreprise avec SOQUEM en versant la somme de 87 900 \$ en trésorerie pour rembourser le coût de jalonnement des claims miniers acquis en 2017 et en 2018. Chacun des partenaires détient une participation de 50 % dans la propriété. SOQUEM a l'option d'acquérir la participation d'Azimut en investissant un total de 1,5 million de dollars en travaux d'exploration sur une période de quatre (4) ans, incluant du forage au diamant. Azimut conservera une redevance de 2 % NSR, dont 0,8 % pourra être racheté pour la somme de 800 000 \$ en trésorerie.

Le 25 avril 2019, la Société et SOQUEM ont signé une entente visant à modifier les termes de l'Alliance de la Baie James existante, de telle sorte qu'une coentreprise a été formée, en vertu de laquelle les deux parties conservent une participation de 50 % dans la propriété. Avant la création de la coentreprise, SOQUEM avait investi un montant cumulatif de 494 390 \$ en travaux d'exploration. Durant les travaux sur le terrain, SOQUEM a le droit de fournir jusqu'à 30 % du personnel de terrain d'Azimut à un taux convenu par SOQUEM et par la Société. Azimut reste gérant des travaux.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Au 31 août 2019, les partenaires en coentreprise avaient investi un montant cumulatif de 182 868 \$; la part d'Azimut correspond à 91 434 \$.

- h) Le 5 mai 2017, SOQUEM s'est engagé à financer dans son intégralité un programme d'exploration de reconnaissance visant l'acquisition de données qui seraient utilisées pour déterminer quelles propriétés seraient retenues pour d'autres investissements dans le cadre de l'Alliance de la Baie James (les « propriétés de l'Alliance avec SOQUEM »). Le programme ciblait les propriétés Dalmas (voir f), Galinée (voir g), Synclinal, Corvet, Sauvolles et Orsigny.

Le 22 février 2019, SOQUEM a convenu de renoncer à son droit exclusif d'acquérir une participation dans les propriétés Corvet et Synclinal.

- i) Le 22 septembre 2016, la Société a formé une alliance avec SOQUEM dans le but d'identifier, d'acquérir et d'explorer des cibles aurifères très favorables dans la région de la Baie James (territoire d'Eeyou Istchee Baie-James) au Québec. Conformément aux modalités de l'Alliance, Azimut a remis à SOQUEM un rapport de ciblage en contrepartie d'un paiement de 100 000 \$ en trésorerie. Les propriétés Duxbury et Kukumas ont été identifiées dans le cadre de l'alliance stratégique. Le 22 février 2019, SOQUEM a convenu de renoncer à des droits exclusifs sur les propriétés Duxbury et Kukumas.
- j) Le 30 septembre 2015, une entente a été conclue avec Osisko Exploration Baie James inc., Newmont Northern Mining ULC et SOQUEM en vue de transférer leur propriété Duquet à Azimut en contrepartie d'une redevance globale de 2,25 % NSR sur la propriété.
- k) Le 25 avril 2019, la Société et SOQUEM ont signé une entente afin de former une nouvelle alliance stratégique au Nunavik (l'« Alliance du Nunavik »), en vertu de laquelle SOQUEM aura le droit d'acquérir une participation initiale de 50 % dans les propriétés Rex-Duquet, Rex Sud et Nantais en investissant 16 millions de dollars en travaux d'exploration sur une période de quatre (4) ans, incluant un engagement ferme de 4 millions de dollars par année pendant les deux (2) premières années. SOQUEM pourra également acquérir une participation additionnelle de 10 % en investissant 8 millions de dollars par propriété désignée sur une période de deux (2) ans, incluant le dépôt d'une évaluation économique préliminaire. Durant les travaux de terrain, SOQUEM a le droit de fournir jusqu'à 30 % du personnel de terrain d'Azimut à un taux convenu par SOQUEM et par la Société. Azimut est gérant des travaux dans le cadre de l'Alliance du Nunavik. Au 31 août 2019, l'investissement cumulatif de SOQUEM en travaux d'exploration s'élevait à 3,6 millions de dollars.

10 Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	31 août 2019	31 août 2018
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	249 168	247 313
Changement de l'estimation	(1 509)	-
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	<u>1 825</u>	<u>1 855</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>249 484</u>	<u>249 168</u>

Les flux de trésorerie non actualisés estimatifs requis pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'élèvent à 251 480 \$. Un taux d'actualisation de 0,80 % (0,80 % au 31 août 2018) a été utilisé pour estimer les obligations en 2019, et le calcul suppose que les déboursés nécessaires pour régler les obligations seraient effectués en 2025. Si la Société décide de cesser l'exploration sur les propriétés Rex ou Rex Sud, il est supposé que les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations seront réglées en 2025. Si la Société décide de poursuivre ses activités sur les propriétés Rex ou Rex Sud, de façon autonome ou dans le cadre d'un partenariat, l'obligation sera acquittée plus tard dans l'avenir. La Société révisé, à chaque trimestre, le moment prévu du paiement des flux de trésorerie requis pour régler les obligations et ajuste les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de façon conséquente.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

11 Capital social

Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé, sans valeur nominale, votantes et participantes.

a) Émission d'unités

Le 21 décembre 2018, la Société a clôturé un placement privé non négocié de 1 149 500 \$ visant 4 421 153 unités au prix de 0,26 \$ par unité. Chaque unité se compose d'une (1) action ordinaire et d'un demi (½) bon de souscription d'action ordinaire, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire additionnelle de la Société au prix d'exercice de 0,35 \$ jusqu'au 21 juin 2020.

De la contrepartie totale reçue pour les unités, un montant de 78 800 \$ a été alloué aux bons de souscription et 1 070 700 \$ aux actions ordinaires, au prorata de la juste valeur estimative déterminée en utilisant le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,9 %, durée de vie prévue de 18 mois, taux de volatilité annualisé de 54 % (basé sur la volatilité historique de la Société dans les 18 mois précédant la date d'émission) et taux de dividende de 0 %.

b) Actions accréditives

	31 août 2019 \$	31 août 2018 \$
Prime liée aux actions accréditives au début de l'exercice	72 853	-
Ajouts	-	527 000
Amortissement	(72 853)	(454 147)
Prime liée aux actions accréditives à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>72 853</u>

Le 28 décembre 2017, la Société a clôturé un placement privé en émettant 3 100 000 actions accréditives au prix de 0,50 \$ par action, pour un produit brut totalisant 1 550 000 \$. Les actions accréditives ont été émises à une prime de 0,17 \$ sur le prix de clôture des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX à la date d'émission. La prime est comptabilisée comme un passif lié à la prime sur les actions accréditives de 527 000 \$, avec une réduction ultérieure au prorata du passif comptabilisé en recouvrement d'impôt à mesure que les dépenses admissibles sont engagées. Aucune commission ni frais d'intermédiation n'a été versé en lien avec le financement.

12 Bons de souscription

Le tableau qui suit présente les changements survenus à l'égard des bons de souscription pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018 et résume l'information relative aux bons de souscription en circulation au 31 août 2019 :

	Nombre	Valeur comptable \$	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation et exerçables au 31 août 2017	4 489 584	514 032	0,45
Échus	<u>(4 489 584)</u>	<u>(514 032)</u>	<u>0,45</u>
En circulation et exerçables au 31 août 2018	-	-	-
Octroyés (note 11a)	<u>2 210 576</u>	<u>78 800</u>	<u>0,35</u>
En circulation et exerçables au 31 août 2019	<u>2 210 576</u>	<u>78 800</u>	<u>0,35</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

13 Régime d'options d'achat d'actions

La Société maintient un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel un maximum de 4 544 000 options d'achat d'actions peut être octroyé. Le nombre d'actions réservées pour l'émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions est équivalent à approximativement 9,99 % des 45 449 496 actions ordinaires émises et en circulation de la Société le 29 août 2016, soit la date à laquelle la Société a déposé une requête pour bonifier le régime d'options d'achat d'actions. Le prix d'exercice des options est établi selon le cours de clôture des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX qui est en vigueur la veille de la date de l'octroi. Les options ont un terme maximal de dix (10) ans suivant la date de l'octroi; les options octroyées sont exerçables immédiatement, à moins d'indication contraire du conseil d'administration.

Les tableaux suivants résument l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation et exerçables au 31 août 2019 :

	2019		2018	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	4 095 000	0,42	3 390 000	0,43
Octroyées	50 000	0,33	745 000	0,37
Exercées	(320 000)	0,34	-	-
Échues	(80 000)	0,34	(40 000)	0,36
En circulation à la fin de l'exercice	<u>3 745 000</u>	<u>0,43</u>	<u>4 095 000</u>	<u>0,42</u>
Exerçables à la fin de l'exercice	<u>3 745 000</u>		<u>4 029 000</u>	

Prix d'exercice \$	Options en circulation et exerçables	Moyenne pondérée de la période résiduelle d'exercice (années)
0,190	580 000	3,91
0,200	580 000	5,57
0,305	50 000	8,51
0,330	50 000	9,62
0,355	100 000	8,58
0,370	520 000	8,56
0,400	75 000	8,63
0,450	325 000	2,69
0,520	735 000	7,11
0,600	50 000	0,90
0,660	300 000	0,52
0,800	340 000	1,38
1,250	40 000	1,59
	<u>3 745 000</u>	<u>5,12</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

13 Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Le 28 mars 2018, la Société a accordé 100 000 options à un employé, à un prix d'exercice de 0,355 \$ par option. De ce nombre, 34 000 options d'achat d'actions étaient exerçables immédiatement, 33 000 options d'achat d'actions supplémentaires pouvaient être exercées à compter du 28 septembre 2018, et une dernière tranche de 33 000 options d'achat d'actions devenait exerçable à compter du 28 mars 2019. La juste valeur des options accordées s'élève à 31 000 \$, dont un montant de 8 461 \$ (22 540 \$ au 31 août 2018) a été imputé aux dépenses d'exploration générale. La juste valeur des options a été évaluée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 2 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 96,7 %, et taux de dividende de 0 %.

Le 11 avril 2019, la Société a accordé 50 000 options à un consultant, à un prix d'exercice de 0,33 \$ par option. De ce nombre, 25 000 options d'achat d'actions étaient exerçables immédiatement et 25 000 options d'achat d'actions supplémentaires pouvaient être exercées à compter du 11 juillet 2019. La juste valeur des options accordées s'élevait à 13 000 \$ et a été passée en charge à titre de rémunération fondée sur des actions. La juste valeur des options a été évaluée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,6 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 78 %, et taux de dividende de 0 %.

14 Dépenses par nature

	2019 \$	2018 \$
Salaires et avantages sociaux	95 853	134 231
Honoraires professionnels et d'entretien	123 919	68 955
Administration et frais de bureau	58 748	52 079
Développement des affaires et frais d'administration	31 424	12 813
Publicité	5 810	507
Loyer	62 397	43 186
Assurance	21 720	21 476
Déplacements et représentation	56 918	73 608
Amortissement d'immobilisations corporelles	8 401	3 852
Amortissement d'actifs incorporels	352	500
Impôt à payer en vertu de la Partie XII.6	38	6 450
Rémunération fondée sur des actions	13 000	190 092
Marque de commerce	3 618	-
Dépenses générales et administratives	482 198	607 749
Salaires pour la recherche de propriétés	28 350	37 885
Autres dépenses d'exploration	5 210	11 468
Rémunération fondée sur des actions	8 461	42 248
Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources, montant net	(12 427)	(4 041)
Exploration générale	29 594	87 560

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

15 Opérations entre parties apparentées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs, le chef de la direction et le chef des finances. La rémunération versée ou payable pour les services des principaux dirigeants est décrite ci-dessous :

	2019	2018
	\$	\$
Salaires	317 680	333 888
Honoraires des administrateurs	37 723	15 170
Rémunération fondée sur des actions	-	172 400
	<u>355 403</u>	<u>521 458</u>

Un montant de 162 900 \$ (165 215 \$ en 2018) en salaires a été capitalisé dans les actifs d'E&E.

Au 31 août 2019, les comptes créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 103 047 \$ (239 411 \$ au 31 août 2018) payable aux principaux dirigeants.

Dans l'éventualité d'une perte d'emploi pour toute raison autre qu'une grossière négligence, le chef de la direction et le chef des finances auront droit à une indemnité équivalente à douze (12) mois de salaire. L'indemnité versée ne devra pas représenter plus de 10 % des liquidités de la Société au moment du paiement.

Dans l'éventualité d'un changement de contrôle ou d'une perte d'emploi suite à un changement de contrôle, le chef de la direction aura droit à une indemnité équivalente à vingt-quatre (24) mois de salaire et le chef des finances aura droit à une indemnité équivalente à dix-huit (18) mois de salaire.

16 Impôt sur le revenu

Composantes de l'impôt sur le revenu

	2019	2018
	\$	\$
Perte avant l'impôt sur le revenu	<u>(1,029,191)</u>	<u>(473 072)</u>
Taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,60 % (26,70 % en 2018)	(274 000)	(126 000)
Dépenses non déductibles (revenus non imposables)	8 000	63 000
Variation des écarts temporaires déductibles non comptabilisés	203 000	(274 000)
Incidence fiscale des dépenses renoncées en lien avec les actions accréditives	57 000	354 000
Perte non imposable sur la vente de placements à long terme	5 000	(13 000)
Amortissement des primes liées aux actions accréditives	(72 853)	(454 147)
Autres	1 000	(1 000)
Recouvrement d'impôt sur le revenu différé	<u>(72 853)</u>	<u>(451 147)</u>

La capacité à réaliser des avantages fiscaux dépend de plusieurs facteurs dont la vente de propriétés. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour permettre de comptabiliser l'actif. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés s'élèvent à 3 508 000 \$.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

16 Impôt sur le revenu (suite)

Aux 31 août 2019 et 2018, les principales composantes des actifs et des passifs d'impôt différé de la Société étaient les suivantes :

	2019	2018
	\$	\$
Actifs d'impôt différé		
Pertes autres qu'en capital	1 398 000	1 379 000
Pertes en capital	54 000	-
Placements	88 000	138 000
Frais d'émission d'actions et de bons de souscription	26 000	22 000
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	196 000	183 000
Actifs d'exploration et d'évaluation	1 680 000	1 504 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	66 000	66 000
	<u>3 508 000</u>	<u>3 292 000</u>
Actifs d'impôt différé non comptabilisés		

Au 31 août 2019, les pertes pouvant être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs viennent à échéance tel que décrit ci-dessous :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2019	74 000	74 000
2018	211 000	211 000
2037	185 000	184 000
2036	306 000	306 000
2035	410 000	409 000
2034	514 000	512 000
2033	436 000	434 000
2032	790 000	787 000
2031	687 000	705 000
2030	719 000	719 000
2029	816 000	818 000
2026	139 000	99 000
	<u>5 287 000</u>	<u>5 258 000</u>

Au 31 août 2019, la Société avait accumulé des pertes en capital au Canada aux fins de l'impôt sur le revenu d'un montant approximativement 409 000 \$ (montant nul en 2018). Ces pertes peuvent être reportées indéfiniment pour les utiliser en réduction de futurs gains en capital.

17 Perte par action

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018, il n'y avait aucune différence entre la perte par action de base et la perte par action diluée étant donné que les instruments potentiellement dilutifs auraient eu un effet anti-dilutif. Par conséquent, la perte par action de base et diluée pour ces exercices a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation, qui était de 51 762 268 en 2019 et de 47 548 811 en 2018.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

18 Contrats de location

Le montant total des engagements minimaux de la Société en vertu d'un contrat de location de quatre ans s'établit à 246 621 \$. Les paiements de location minimum sont présentés ci-dessous :

	\$
2020	62 095
2021	62 813
2022	63 531
2023	58 182

19 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital

Classification

Les instruments financiers de la Société au 31 août 2019 se composent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de sommes à recevoir, de placements, de comptes créditeurs et charges à payer et d'avances reçues pour travaux d'exploration. La juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme ou des taux actuels du marché. La direction est d'avis que la Société n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt ou un risque de crédit élevé découlant de ces instruments financiers.

La juste valeur des placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net est établie au moyen du cours de clôture dans le marché actif le plus avantageux pour cet instrument auquel la Société a facilement accès.

La classification des instruments financiers de la Société se résume comme suit :

		<u>Juste valeur</u>	
		<u>2019</u>	<u>2018</u>
		\$	\$
Actifs financiers	Classification		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti	2 979 133	2 487 979
Sommes à recevoir, déduction faite de la provision pour créance douteuse	Coût amorti	44 715	40 777
Placements	Juste valeur par le biais du résultat net	41 246	126 930
		<u>3 065 094</u>	<u>2 655 686</u>
Passifs financiers			
Comptes créditeurs et charges à payer	Passifs financiers au coût amorti	2,125,448	999,308
Avances reçues pour travaux d'exploration	Passifs financiers au coût amorti	872 469	787 887
		<u>2,997,917</u>	<u>1,787,195</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

19 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital (suite)

La Société définit la hiérarchie d'évaluation de la juste valeur selon laquelle ses instruments financiers sont évalués de la façon suivante : le niveau 1 inclut les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Le niveau 2 inclut des données autres que les prix cotés considérés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement ou indirectement. Le niveau 3 inclut des données pour les actifs ou les passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables. Les placements sont considérés de niveau 1. Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux de hiérarchie durant les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018.

Risques financiers

La Société est exposée à différents risques financiers, comme le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché, en raison de son utilisation d'instruments financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux sommes à recevoir et aux placements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés dans des comptes auprès de banques à charte canadiennes ou sont investis de façon diversifiée dans des valeurs mobilières ayant une cote de crédit de haute qualité. Le risque en découlant est minimal de l'avis de la direction.

Le risque de crédit lié aux sommes à recevoir de partenaires découle d'une éventuelle incapacité des partenaires à assumer leurs créances. Ces sommes à recevoir découlent des dépenses engagées au nom des partenaires. En 2019, aucune provision pour créance douteuse n'a été comptabilisée. La Société effectue un suivi serré de sa situation financière de façon à minimiser son risque de crédit sur les sommes à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société n'ait pas suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations financières lorsqu'elles sont exigibles. Les liquidités de la Société et ses résultats d'exploitation pourraient être affectés à la baisse si l'accès de la Société au marché des capitaux était restreint, que ce soit en raison d'une dégradation des marchés boursiers en général ou en raison d'éléments spécifiques à la Société. Les flux de trésorerie générés par la Société proviennent principalement de ses activités de financement. Au 31 août 2019, la Société disposait de 2 979 133 \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie (2 487 979 \$ au 31 août 2018) pour s'acquitter de ses passifs à court terme de 2 997 917 \$ (1 860 048 \$ au 31 août 2018). La Société évalue régulièrement sa situation financière afin d'assurer la préservation et la sécurité de son capital et pour maintenir son niveau de liquidités (voir note 1).

Le tableau qui suit indique les échéances contractuelles des passifs financiers, incluant les intérêts le cas échéant, au 31 août 2019 :

	Valeur comptable \$	Flux de trésorerie contractuels \$	0 à 12 mois \$	12 à 24 mois \$	Plus de 24 mois \$
Comptes créditeurs et charges à payer, avances reçues pour travaux d'exploration	2 997 917	2 997 917	2 997 917	-	-

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les futurs flux de trésorerie liés à un instrument financier fluctueront en raison des variations dans les taux d'intérêt du marché. La Société n'a pas conclu de contrats dérivés pour gérer ce risque. La politique de la Société en ce qui a trait à son solde de liquidités consiste à investir sa trésorerie excédentaire dans des instruments financiers détenus auprès d'une banque à charte canadienne.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018

19 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison de la conjoncture dans le secteur minier canadien et des fluctuations des marchés boursiers. Les variations de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées dans les autres gains et pertes à l'état de la perte et de la perte globale. En ce qui concerne les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net de la Société, une variation de $\pm 10\%$ des cours du marché au 31 août 2019 se solderait par une variation du résultat net estimée à 4 100 \$ (12 700 \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2018).

Gestion du capital

La Société considère les éléments inclus dans les capitaux propres comme des composantes du capital.

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital consistent à maximiser sa capacité de poursuivre ses activités. La direction révisé son approche en matière de gestion du capital de façon continue et au besoin, la Société obtient du financement par le biais de placements privés.

Aucun changement important n'a été apporté à l'approche de la Société en matière de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 31 août 2019. La Société n'est pas assujettie à des exigences extérieures en matière de capital, à moins que la Société ne clôture un placement accréditif, auquel cas les fonds devront être consacrés aux travaux d'exploration (voir note 11). Les variations des différentes composantes du capital sont présentées à l'état des variations des capitaux propres.

20 Information additionnelle relative aux flux de trésorerie

	2019	2018
	\$	\$
Acquisitions d'actifs d'E&E incluses dans les comptes créditeurs et charges à payer	1 696 303	699 863
Amortissement d'immobilisations corporelles inclus dans les actifs d'E&E	35 975	40 708
Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources présentés en réduction des actifs d'E&E, montant net	818 081	114 905

21 Événements subséquents

Le Société a clôturé un placement privé non négocié de 1 430 000 \$ visant 4 085 712 unités au prix de 0,35 \$ par unité. Chaque unité se compose d'une (1) action ordinaire et d'un demi (½) bon de souscription d'action ordinaire, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire additionnelle de la Société au prix d'exercice de 0,46 \$ pendant une période de 18 mois suivant la date de clôture. La première tranche de 1 080 000 \$, correspondant à 3 085 714 unités, a été clôturée le 27 septembre 2019, tandis que la deuxième tranche de 350 000 \$, correspondant à 998 998 unités, a été clôturée le 10 octobre 2019.

Le 18 décembre 2019, la Société a clôturé un placement privé sans courtier de 1 189 365 actions accréditives à un prix de 0,66 \$ par action, pour un produit brut total de 785 000 \$. Les honoraires d'intermédiation totalisant 21 698 \$ ont été versés à des tierces parties sans lien de dépendance. Des administrateurs et dirigeants de la Société ont participé au placement privé pour une contrepartie totale de 80 071 \$, aux mêmes conditions que d'autres investisseurs. Le placement est assujéti à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.